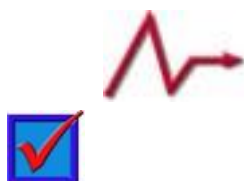


Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
 15 rue de Verdun, centre-ville, Nouméa
 BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
 Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du **lundi** au **jeudi** de **8h00** à **16h00**
Vendredi 8h00 à 12h00



POUR TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT

LE LIEU D'EXERCICE

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

RCS	RID ET		
- 2 bulletins modificatifs B3	- 1 bulletin RID M2C <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>DSF (uniquement pour les Sociétés)</td> </tr> <tr> <td>- 1 bulletin modificatif</td> </tr> </table>	DSF (uniquement pour les Sociétés)	- 1 bulletin modificatif
DSF (uniquement pour les Sociétés)			
- 1 bulletin modificatif			

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

19 750 XPF (uniquement chèque à l'ordre du «RCS-DAE ») + **2 500 XPF** si dépôt du RBE (Document relatif au bénéficiaire effectif)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Obligatoire dès lors que le dossier passe par la CCI , qui consiste à une assistance pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

ET PLUS PARTICULIEREMENT

- Pour le lieu d'exercice

Préciser les nouvelles surfaces sur le bulletin RID (ainsi que tous les renseignements d'usage :

nombre de salariés, engins...)

NB : Dans tous les cas, pour les sociétés, pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle
 Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA ☎
 25 75 00